

# Retour à la maison après une reconstruction de Mohs



**Vous avez eu une reconstruction de Mohs à la suite du retrait d'une tumeur au visage. Voici des conseils utiles pour votre retour à la maison.**

## Pourquoi me remet-on cette fiche?

Vous trouverez dans cette fiche des conseils pour aider la guérison et réduire les risques de complications. Ils vous aideront aussi à avoir une belle cicatrice.

## Quand puis-je reprendre les médicaments que j'ai arrêtés avant l'opération?

Vous pouvez le faire le soir même de l'opération.

Toutefois, suivez les directives de votre médecin pour les anticoagulants (médicaments qui rendent le sang plus fluide, comme le Coumadin).

## Que faire si j'ai mal?

Prenez 2 comprimés d'acétaminophène (par exemple, 2 comprimés de Tyléno<sup>l</sup> 325 mg). Si vous avez encore mal, prenez les médicaments prescrits par votre médecin.



## Attention :

- si vous prenez des médicaments contre la douleur prescrits par votre médecin (plus forts que le Tyléno<sup>l</sup>), vous ne devez pas boire d'alcool ni conduire
- ne prenez pas d'aspirine (acide acétylsalicylique), car elle peut faire saigner la plaie

## Y a-t-il des précautions à prendre APRÈS l'opération?

### Pendant les 24 heures après l'opération

- > Le jour, mettez de la glace sur la peau autour de la plaie (de 10 à 15 minutes toutes les 2 heures). Le froid aide à réduire l'enflure et à éviter les saignements.
- > Si la glace fait du bien, continuez à en mettre à l'occasion.

#### Attention :

- ne mettez pas la glace directement sur le pansement, mais plutôt autour
- enveloppez la glace dans un linge fin

### Pendant les 3 premiers jours

- > Ne vous penchez pas vers l'avant, car cela augmente le risque de saignement.
- > Dormez en position semi-assise, à 45 degrés. Mettez 2 ou 3 oreillers derrière votre dos.

## Pendant la première semaine

- > Ne pesez pas sur votre pansement.
- > Évitez les exercices intenses (entraînement, course à pied, vélo, etc.).



- > **Ne fumez pas** et ne vapotez pas non plus avec du liquide qui contient de la nicotine. La nicotine réduit l'apport de sang dans la plaie. Cela peut causer l'échec de l'opération. Si vous avez besoin d'une aide pour ne pas fumer, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

## Pendant les 2 années qui suivent

- > Mettez de la crème solaire de haute protection (FPS 60) sur les cicatrices lorsque vous allez au soleil.
- > Il n'y a aucun problème à exposer la peau au froid.

## Quand mon pansement sera-t-il retiré?

Vous devez le garder jusqu'à votre rendez-vous de suivi.

**Gardez votre pansement propre et sec**, comme sur la photo. Cela prévient l'infection de la plaie. Quand vous prenez une douche, faites bien attention de ne pas le mouiller.



## Quels signes surveiller?

Si vous avez l'un des signes suivants, appelez la Clinique de plastie (voir coordonnées ci-dessous) :

- du sang qui coule de la plaie plus de 24 heures après l'opération; c'est normal au début, mais pas après 24 heures
- une douleur non soulagée par les médicaments
- une fièvre de 38 °C (100,4 °F) ou plus
- des signes d'infection à la plaie : rougeur, gonflement, chaleur, liquide jaunâtre qui s'écoule

Si la Clinique de plastie est fermée, rendez-vous à l'urgence d'un hôpital.

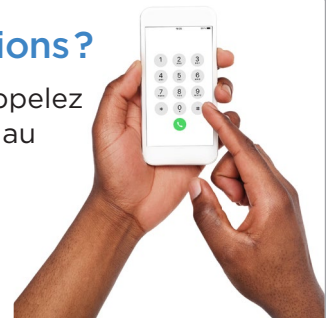
## Quel sera mon suivi?

Vous aurez un rendez-vous avec votre chirurgien. Il vérifiera l'état de la plaie. S'il y a lieu, il enlèvera le pansement.

## À qui poser mes questions?

Si vous avez des questions, appelez la Clinique de plastie du lundi au vendredi de 8 h à 16 h :

> **514 890-8401**



### RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site [chumontreal.qc.ca/fiches-sante](http://chumontreal.qc.ca/fiches-sante)

*Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.*

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal [chumontreal.qc.ca](http://chumontreal.qc.ca)